

ÉNERGIES L'UMP va proposer une loi

Vers une interdiction du gaz de schiste

Une procédure d'urgence a été déclenchée à l'assemblée nationale. Le 10 mai, les députés examineront la proposition de loi de Christian Jacob (UMP) visant à interdire l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste. L'annonce a été faite hier par le président de l'Assemblée, Bernard Accoyer. C'est le gouvernement qui est à l'origine de cette "procédure accélérée". Pour couper court à la polémique grandissante ? Ou même l'herbe aux écologistes ?

"Le principe de précaution doit s'appliquer"

La "procédure accélérée" limite l'examen parlementaire à une seule lecture du texte par l'Assemblée et le Sénat. Eric Besson, ministre de l'Énergie, avait indiqué vendredi qu'il allait "préciser sa position" sur la base de cette proposition.

Deux autres propositions de

loi analogues, l'une du PS et l'autre de Jean-Louis Borloo, ont également été déposées.

"Nous sommes là sur un sujet où le principe de précaution doit s'appliquer", a expliqué le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Christian Jacob. "C'est une bonne chose que le gouvernement ait décidé l'urgence", a-t-il ajouté en jugeant nécessaire d'examiner son texte avant que la mission parlementaire ne rende son rapport sur le sujet, début juin. La ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, avait-elle rappelé sa "grande réserve" sur les projets d'exploration de gaz et d'huiles de schiste en France.

À la suite de la forte opposition d'élus et de plusieurs manifestations, les travaux ont été suspendus pour le gaz de schiste. En attendant les conclusions de la mission d'évaluation sur les enjeux environnementaux, début juin. □

Les foreurs veulent être auditionnés par les députés

Dans une lettre ouverte aux députés, l'Association des foreurs d'huile et gaz de schiste demande que l'un de ses adhérents soit auditionné. Avant l'examen en urgence le 10 mai de la proposition de l'UMP visant à interdire l'exploration et l'exploitation de ce type d'hydrocarbures.

Les foreurs rappellent, dans cette missive de trois pages, que "quelque 6 000 forages ont été effectués en France dont 3 800 dans le Bassin de Paris. Réfutant les arguments des écologistes, ils ajoutent qu'"à notre connaissance, il n'y a jamais eu de nappes phréatiques contaminées". □